

L'Amérique Latine dit NON au dépouillement de ses ressources naturelles



Par María Josefina Arce.

Historiquement la présence dans n'importe quel territoire des transnationales a entraîné le dépouillement des ressources naturelles et les agressions constante contre l'environnement. L'Amérique Latine, l'une des régions les plus riches de par sa biodiversité en témoigne parce qu'au cours des siècles elle a été saccagée par les capitaux étrangers, fondamentalement par ceux des États-Unis.

Les gouvernements néolibéraux qui se sont succédés, ont favorisé cette politique colonialiste qui a affecté les peuples autochtones du continent.

Les transnationales gagnent annuellement des milliards de dollars, mais elles détruisent les écosystèmes de l'Amérique Latine.

Les entreprises étrangères qui ont porté atteinte aux pays latino- américains sont innombrables. La revue numérique Rebellion rappelle qu'en 1999, par exemple l'entreprise minière Anglo Gold/Anglo American a versé des centaines de conteneurs de cyanure dans le fleuve Villa Nova à Amapá, au Brésil.

L'Argentine, le Paraguay et la Bolivie ont souffert le siècle précédent le déboisement à outrance par les multinationales au profit des cultures de soja, de maïs ou des cotonniers.

L'exemple le plus récent est celui de la Texaco-Chevron en Équateur. De 1964 à 1990 cette transnationale étasunienne a perforé et exploité 356 puits de pétrole, elle a ouvert un millier de fosses ou ont été versés des déchets qui ont causé des dommages à l'environnement et ont porté atteinte à la qualité de la vie des communautés locales.

Le nombre de détritux toxiques qui ont été versés dans la forêt est estimé à 80 000 tonnes. Ils ont contaminé des sources d'eau, tué la flore et la faune dans les alentours et provoqué des affectations à plus de 30 000 personnes.

Même si en 2013 la Cour Nationale de Justice de l'Équateur a condamné la Chevron-Texaco à payer 9 milliards 500 millions de dollars pour les préjudices portés, cette entreprise refuse de reconnaître sa responsabilité. Bien au contraire, elle a présenté à son tour une requête contre le gouvernement de Quito devant un tribunal d'arbitrage de La Haye.

Pour cette raison, la CELAC, la Communauté des États Latino-américains et caribéens a consenti des efforts à la création de l'Observatoire du Sud, un mécanisme de protection face à la voracité des transnationales. L'idée est en gestation depuis la rencontre ministérielle des États latino-américains affectés par les transnationales, qui a eu lieu en Équateur en 2013, puis elle a été peaufinée lors de la rencontre de Caracas, l'année dernière. La naissance officielle de l'Observatoire est prévue le mois prochain. Cet organisme intergouvernemental aura pour but de promouvoir des règles claires et des conditions équitables entre les investisseurs et les États, de manière à encourager des investissements soutenables et respectueux de la souveraineté de chaque pays.

Cet instrument devra également donner un suivi aux litiges avec ces corporations auprès des tribunaux internationaux d'arbitrage. L'observatoire devra assurer la formation des fonctionnaires des pays membres dans des questions techniques et politiques pour leur permettre d'être en mesure de bien régler ces conflits.

L'Observatoire du Sud s'inscrit dans le chemin souverain et indépendant entrepris par l'Amérique Latine. Cet organisme représentera les pays de notre région auprès du Centre International de règlement des différends un organisme entièrement dépendant de la tristement célèbre Banque Mondiale.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/58800-lamerique-latine-dit-non-au-depouillement-de-ses-ressources-naturelles>



Radio Habana Cuba